

ORGANISE-TOI

UN JOURNAL DE LA JEUNESSE ORGANISÉE & COMBATIVE

TRIMESTRIEL N°16 - DÉCEMBRE 2023



Agiissons avant l'
Place à l'investissement
pour une vie digne à

Pour un pacte logement
c'est bon pour la justice
sera bon pour le

RWLP

LE LOGEMENT

C'EST

PAS POUR L'



COMMENT ON AGIT ?

Nous sommes une organisation de jeunesse engagée, non liée à un parti politique, qui se veut antisexiste, antiraciste et anticapitaliste.

Nous nous organisons par groupe selon la région ou les affinités.

Nous fonctionnons de manière démocratique et horizontale : tout le monde s'exprime et participe aux décisions !

Nous décidons ensemble des campagnes à mener, nous mobilisons autour de nous et menons des actions sur le terrain pour nous libérer de toute forme d'oppression.

Nous développons des alternatives et des projets pour changer les choses ici et maintenant.

Nous luttons pour une société égalitaire, juste et solidaire.

CE QUE L'ON FAIT

Afin de ne pas rester isolé·e·s, on se réunit pour discuter et réfléchir sur les situations que nous vivons, pour décrypter l'actualité et le monde qui nous entoure.

Nous organisons des discussions, des cinés-débats, des soirées, des formations, etc.

Nous travaillons sur diverses thématiques et luttes telles que :

- les luttes queer,
- les luttes féministes,
- le droit au logement,
- les luttes anti-raciste,
- les droits des personnes sans-papiers,
- l'accès démocratique et inclusif au sport et à la culture,
- les luttes sociales,
- les luttes écologiques.

CE QUE L'ON VEUT

Nous voulons vivre dans une société où tout le monde peut circuler librement, où chacun·e a droit à un logement digne, à un revenu, à une formation accessible, à un futur.

Nous voulons une démocratie réelle où les prises de décisions sont collectives et où chacun·e a son mot à dire.

Nous voulons contrôler nos vies, acquérir notre autonomie et nous émanciper de la logique marchande qui nous réduit à des consommateurs·trices et des travailleurs·euses.

Nous sommes convaincu·e·s qu'un autre monde est nécessaire, nous sommes déterminé·e·s à tout mettre en œuvre pour le réaliser.



DANS CE NUMÉRO

Droits et accès au logement :
comment ça se passe à Tournai ?

_____ **6**

Quand la Belgique bafoue
un droit européen

_____ **12**

Et toi ta ville,
tu la vois comment ?

_____ **16**

Crise du logement ou
crise de l'accès au logement ?

_____ **28**

BD anti-coloniale

_____ **34**



Droits et accès comment ça se passe à Tournai au logement

Par Hugo Daubrège
& Zoé Masquelier

À l'automne 2022, le *Relais Social Urbain* de Tournai a piloté un dénombrement du sans-abrisme et d'absence de chez soi. Si la situation était bien connue des associations de terrain, l'objectivation scientifique de ce phénomène a permis de mettre un coup de projecteur sur des situations spécifiques vécues à Tournai.

À Tournai, près de **400 personnes** ont été comptabilisées comme étant sans logement ou n'ayant pas un « chez soi » stable, à ce chiffre important s'ajoute une centaine d'enfants qui vivent dans les mêmes conditions que leurs parents.

Près de **40%** des personnes dénombrées sont d'origine étrangères (avec ou sans titre de séjour en cours de validité).

Hugo, permanent *JOC* à Tournai, travaille au quotidien avec les personnes en grande précarité, ou en précarité, notamment des jeunes dans les rues. **Zoé** coordonne une association d'aide et d'accompagnement des personnes en migration. Ils ont toutes les deux participé au dénombrement avec les structures et ont échangé sur la situation du mal-logement¹ et de son impact à travers ce qu'ils voient sur les publics spécifiques que sont les jeunes précaires et les jeunes en migration.

¹ Regroupe les situations de logement qui ne répondent pas aux normes minimum d'une société donnée. Il peut prendre trois formes : la mauvaise qualité de l'habitat, la superficie trop faible, ou la précarité de l'hébergement.

À Tournai, on se rend compte que beaucoup de propriétaires abusent de la précarité de certaines personnes. Les allocataires du RIS² par exemple peuvent se voir directement refuser des logements car les cautions CPAS ne sont pas acceptées, et ce en dépit de l'illégalité de la pratique. Les personnes n'ont alors comme « choix » que de se tourner vers des gourbis, des logements insalubres, tenus par des marchands de sommeil. On pense souvent à tort que ce phénomène n'a lieu que dans des grandes villes, mais Tournai n'est malheureusement pas épargnée. Les prix des loyers sont souvent super élevés par rapport aux prix réels du marché. On remarque que ça touche jusqu'à la petite bourgeoisie où les familles rencontrent également des difficultés de logement. Les prix sont toujours plus chers pour toujours plus de petites surfaces. Bien souvent, ces logements cachent des dangers importants pour la santé des locataires.

² Revenu d'Intégration Sociale

« Je me souviens d'un couple avec qui j'ai travaillé. Ils louaient un gourbi pour 600 € par mois. Tout était tapissé et quand ils ont tiré sur le papier peint, c'était tout pourris derrière, insalubre, infesté par les parasites et dégueulasse. »

Hugo., permanent JOC



Beaucoup de monde est au courant de la situation de ces logements mais ils s'imposent parfois comme la seule alternative à la rue :

Tournai, c'est aussi une ville historique qui veut se redynamiser et qui cherche à attirer des investisseurs qui vont rénover d'anciennes habitations pour les louer. Il y a un phénomène de gentrification³ : les plus riches s'installent dans le centre et les plus pauvres sont progressivement incité·e·s (ou obligé·e·s voire rejeté·e·s) à vivre en périphérie.

» Au quotidien, on remarque que beaucoup de propriétaires s'intéressent au monde étudiant : un kot ne demande pas les mêmes normes qu'un appartement. Il est possible d'obtenir plus de loyers pour des surfaces plus petites et la pression se fait de plus en plus sentir sur le marché immobilier local : « Ça permet aux proprios de se faire une rente, ils divisent les surfaces, touchent les loyers et basta. En conséquence, une grande partie des logements est occupée par des étudiant·e·s, et ceux-ci ne font que passer dans la ville

³ Processus urbain et social par lequel la population d'un quartier ou d'une ville se modifie au profit de classes sociales favorisées dont l'installation se fait au détriment des classes plus modestes qui l'occupaient auparavant.

pour une durée de 3 à 5 ans. Cela se répercute sur le tissu social qui peine à se renforcer, au sein d'une dynamique démographique déficitaire. Cela risque de devenir des quartiers dortoirs étudiant·e·s, sans qu'il y ait des ancrages territoriaux où les savoir-vivre peuvent se perpétuer », explique Hugo.

Pourtant, la nouvelle majorité en place depuis les dernières élections a lancé un projet qui semblait à l'origine ambitieux et intéressant : pour 10 logements créés ou rénovés à Tournai, 1 logement doit être mis en location via l'agence immobilière sociale (et donc le loyer est calculé sur base des revenus de la personne). On pouvait espérer que cette idée novatrice puisse par exemple résorber les listes d'attentes interminables pour des logements à bas ou moyen loyer mais dans les faits, les candidat·e·s locataires continuent d'attendre en moyenne 5 ou 6 ans avant de se voir attribuer un logement social. Cette mesure pourrait être une forme de solution face à la crise du logement seulement si elle est accompagnée d'autres mesures pour être réellement force de solution.

Sur le volet spécifique « migration », le dénombrement a mis en lumière l'impact du parcours migratoire sur le mal-logement à Tournai. La ville est située le long d'une route migratoire importante vers l'Angleterre et un des plus gros centres pour demandeurs d'asile en Belgique est installé dans la caserne Saint-Jean. Si on peut penser directement aux problèmes liés aux discriminations basées sur le racisme des propriétaires, le problème est structurel, ce qui le rend plus insidieux : lorsque les personnes qui sortent du centre se tournent vers ces logements privés et à « bas coûts ». « Il manque clairement une étape d'accompagnement entre les deux étapes et les logements à loyers abordables », explique Zoé.

« C'est compliqué parce qu'on sait que les gens ont vite besoin d'une adresse pour obtenir leur titre de séjour mais que peu de logements sont abordables, alors ils se passent les contacts des marchands de sommeil pour avoir un accès rapide à un logement, qu'importe son état. »

Il nous est arrivé d'accompagner un couple sortant d'un logement déclaré insalubre et d'avoir dans la même semaine un gars venant d'obtenir son statut de réfugié qui rentre dans ce même logement. »



Tournai, c'est aussi une ville où le tissu associatif est fort et bien présent et où des dispositifs ont été mis en place : **Housing First**, collectif droit au logement, quatre maisons d'accueil dont une maison de vie communautaire, 2 accueils de jour en bas-seuil, etc. La ville fourmille de projets pour lutter contre ce mal-logement : « *C'est bien mais pas encore suffisant* », expliquent nos deux jeunes travailleuses sociales.

et à droite, et la précarité atteint désormais les jeunes travailleurs et travailleuses », conclut Hugo.

Cette semaine, **le collectif droit au logement**, une association locale de promotion du logement a mené une action de grève dans le cadre de la journée mondiale du droit à l'habitat, afin notamment de déambuler dans les rues du centre-ville pour compter le nombre de logements vides dans les rues tournaisiennes. Pour rappel, en 2020, près de **30%** du parc locatif du CPAS de Tournai était vide faute de moyens suffisants pour le rénover. La politique locale propose que ces logements soient vendus pour que des propriétaires les rénovent mais ça ne provoque pas un engouement.

« Je pense qu'on peut aller plus loin encore à Tournai : en proposant des coopératives de logements, des habitats légers, dans une optique communautaire ou pour les gens qui ne sont

pas encore prêts à vivre dans des logements fixes après un passage en rue ou en errance, mettre en place des conventions d'occupation précaires pour

permettre aux associations ou aux collectifs citoyens d'utiliser des bâtiments vides pour créer du lien social », termine Hugo.

Les élections approchent, le monde politique prépare son bulletin pour les prochaines échéances mais l'hiver approche et de nombreuses personnes le passeront sans logement ou dans des conditions désastreuses.

« *Il reste du pain sur la planche* » : sera donc le mot de la fin de cet entretien.

« ON PEUT SE RÉJOUIR DE VOIR DES INITIATIVES FLEURIR ET DES AVANCÉES SIGNIFICATIVES POUR L'ACCÈS AU LOGEMENT : PAR EXEMPLE, DERNIÈREMENT ON A RÉUSSI À COLLABORER AVEC LE HOUSING FIRST POUR FAIRE RECONNAÎTRE LE PARCOURS MIGRATOIRE COMME UN PARCOURS D'ERRANCE : ÇE QU'IL EST ! C'EST UNE AVANCÉE IMPORTANTE POUR TOUTES LES PERSONNES QUI PEUVENT PRÉTENDRE À DES LOGEMENTS EN HOUSING FIRST ! »

« Il reste encore un nombre beaucoup trop important de gens, notamment des jeunes en situation de mal-logement ou qui squattent des canapés à gauche



Manifestation Housing Action Day, Liège, 2023

Quand la Belgique bafoue un droit européen

Par l'équipe de rédaction

En août 2023, une instruction a acté la suspension temporaire de l'accueil des hommes seuls en Belgique, ce qui va à l'encontre du droit européen.

Faire une demande d'asile en Belgique est devenu un vrai parcours du combattant ...

En août 2023, une instruction a acté la suspension temporaire de l'accueil des hommes seuls en Belgique. Une décision qui va totalement « à l'encontre du droit européen, l'article 17 de la directive 2013/33 relative à l'accueil des personnes demandant la protection internationale obligeant les États membres à fournir, pour les demandeurs sans ressources suffisantes et respectant certaines règles, des conditions matérielles d'accueil (incluant un logement (article 2)), afin de leur garantir un niveau de vie adéquat. »¹

L'accueil des demandeur·euse·s d'asile en Belgique est assuré par **Fedasil**, un organisme gouvernemental fédéral. « Le réseau d'accueil compte plus de 34 000 places et environ 800 places dans des centres d'arrivées. En septembre 2021, Fedasil indiquait que le réseau d'accueil était en difficulté, le taux d'occupation étant alors de 96 % »².

Pour cette raison, **Fedasil** a pris la décision de prioriser les demandeur·euse·s les plus vulnérables. Les refuges pour sans-abris étant eux aussi complets, la situation était telle que de nombreux·euses demandeur·euse·s d'asile se sont retrouvé·e·s à la rue. Cette situation est malheureusement visible dans plusieurs pays de l'Union européenne.

« Les lacunes dans l'hébergement ne dissuaderont pas les exilés de demander l'asile en Europe.

Elles ne doivent donc pas être utilisées comme moyen de freiner les arrivées et devraient être corrigées d'urgence pour une meilleure efficacité des systèmes d'asile nationaux. »³

¹ Forum Réfugiés. (2023, Octobre). *En Belgique, une crise de l'hébergement qui se prolonge*

² Idem

³ Idem

Tout étranger qui arrive en Belgique peut y demander l'asile et solliciter la protection internationale des autorités belges. Mais cette demande est un vrai parcours du combattant.

Le demandeur d'asile, appelé demandeur de protection internationale, va parcourir différentes étapes, depuis la présentation de la demande jusqu'à la décision finale. C'est ce que l'on appelle **procédure de demande de protection internationale**.

Réseau **FEDASIL** pour rentrer la demande d'asile. La personne en demande de protection internationale présente son identité, passe des tests médicaux, explique pourquoi elle rentre sa demande et passe également un entretien avec un·e assistante social·e.

Première audition devant l'**Office des Étrangers**, la personne reçoit alors un document, appelé **annexe 26**. Ce document permet à la personne de recevoir une carte orange à la Commune ou en centre ouvert. Dès le reçu de ce document, il faut attendre 4 mois pour pouvoir travailler. Cette carte orange doit être renouvelée tous les 3 mois.

Si **réponse négative**, iel a droit à un recours mais celui-ci nécessitera alors d'apporter des nouveaux éléments auprès du **Conseil des Contentieux des Étrangers (CCE)**.

Deuxième audition devant le **Commissariat Général aux Réfugiés et aux Apatrides (CGRA)**. Pour cette audition la personne a droit à un·e avocat·e mais iel ne peut pas intervenir.

Si après recours, la réponse est toujours négative, la personne reçoit un **ordre de quitter le territoire (OQT)** et son dossier est envoyé au **Conseil d'État (CE)**. Soit la personne décide de partir d'elle-même, soit elle est placée en centre fermé.

Si **réponse positive**, la personne a le droit de séjour et un regroupement familial est possible. La personne a un an pour lancer la procédure de regroupement familiale.

1 Étape

2 Étape

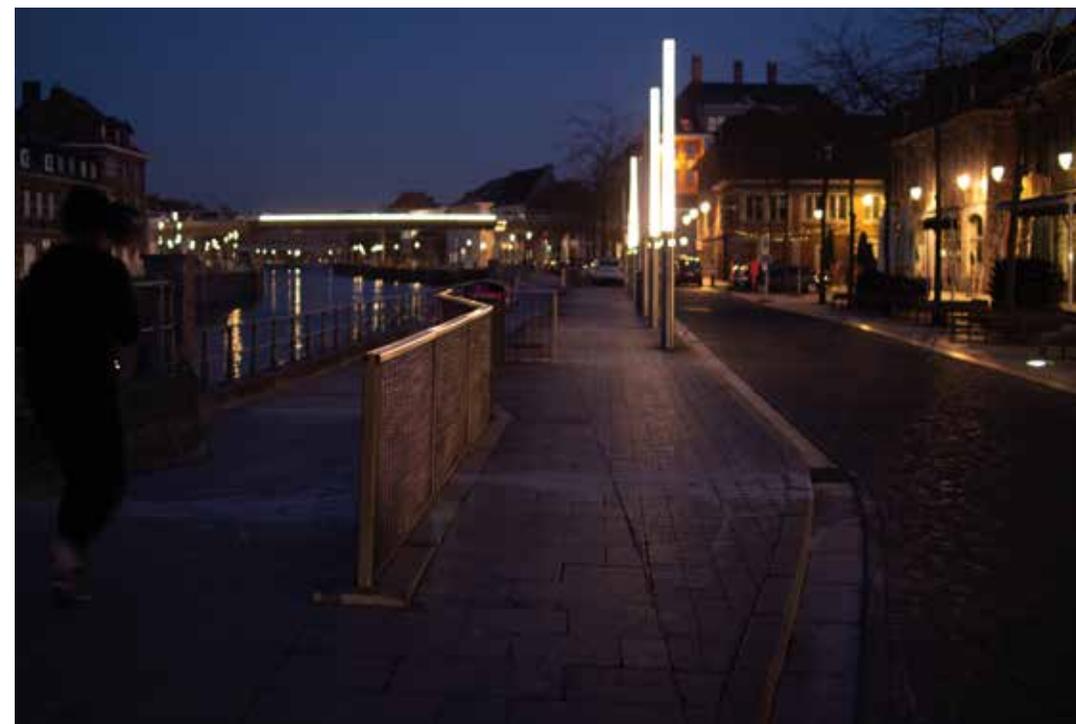
3 Étape



Et toi ta ville, tu la vois comment ?

Par nos jeunes
de la JOC Liège
& JOC Tournai

À travers le prisme de la
photographie, nos jeunes
veulent montrer quel regard
iels portent sur leur ville. Iels
questionnent également leur
espace de vie, l'urbanisation,
la nuisance visuelle ...



Hugo







Maëlle



Suedaki



Hugo



Rude





Rude



Suedaki



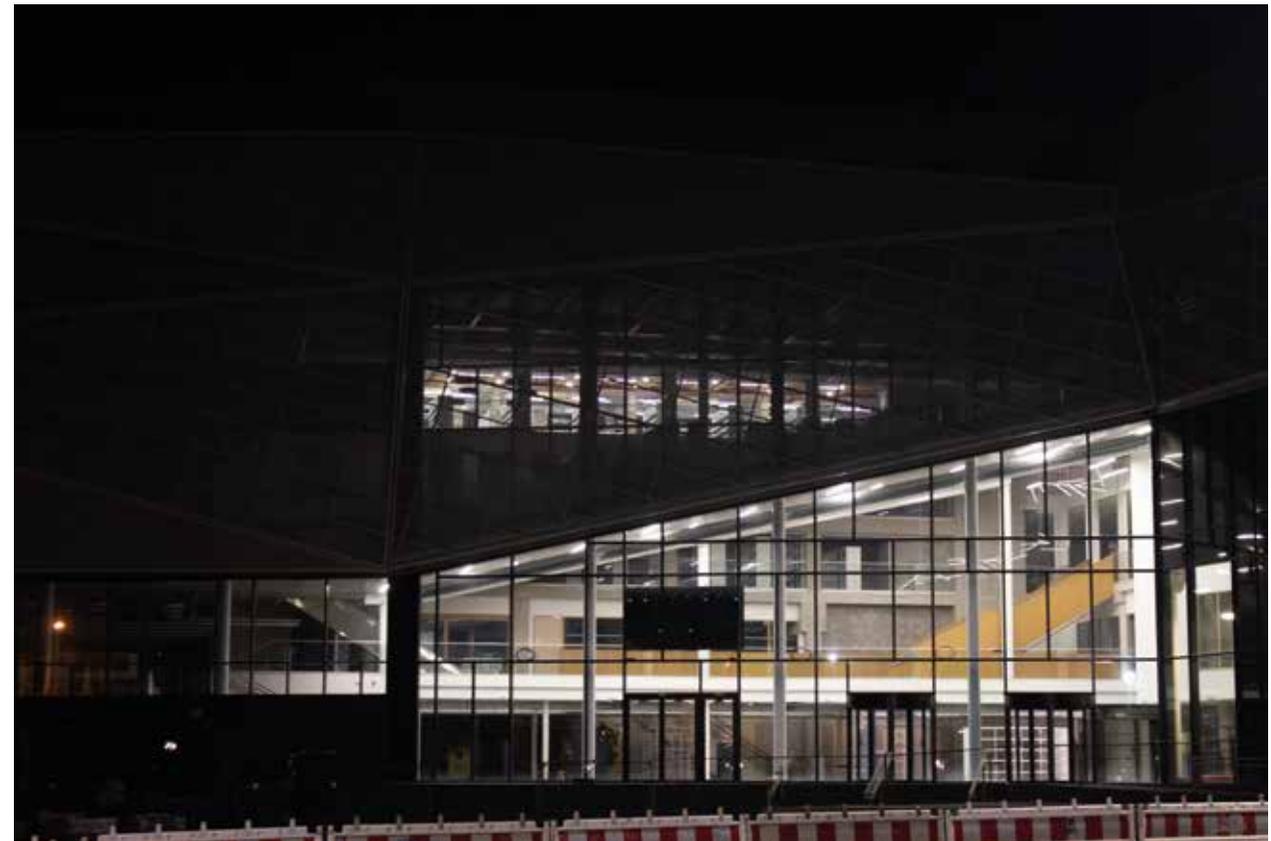
Rude



Rude

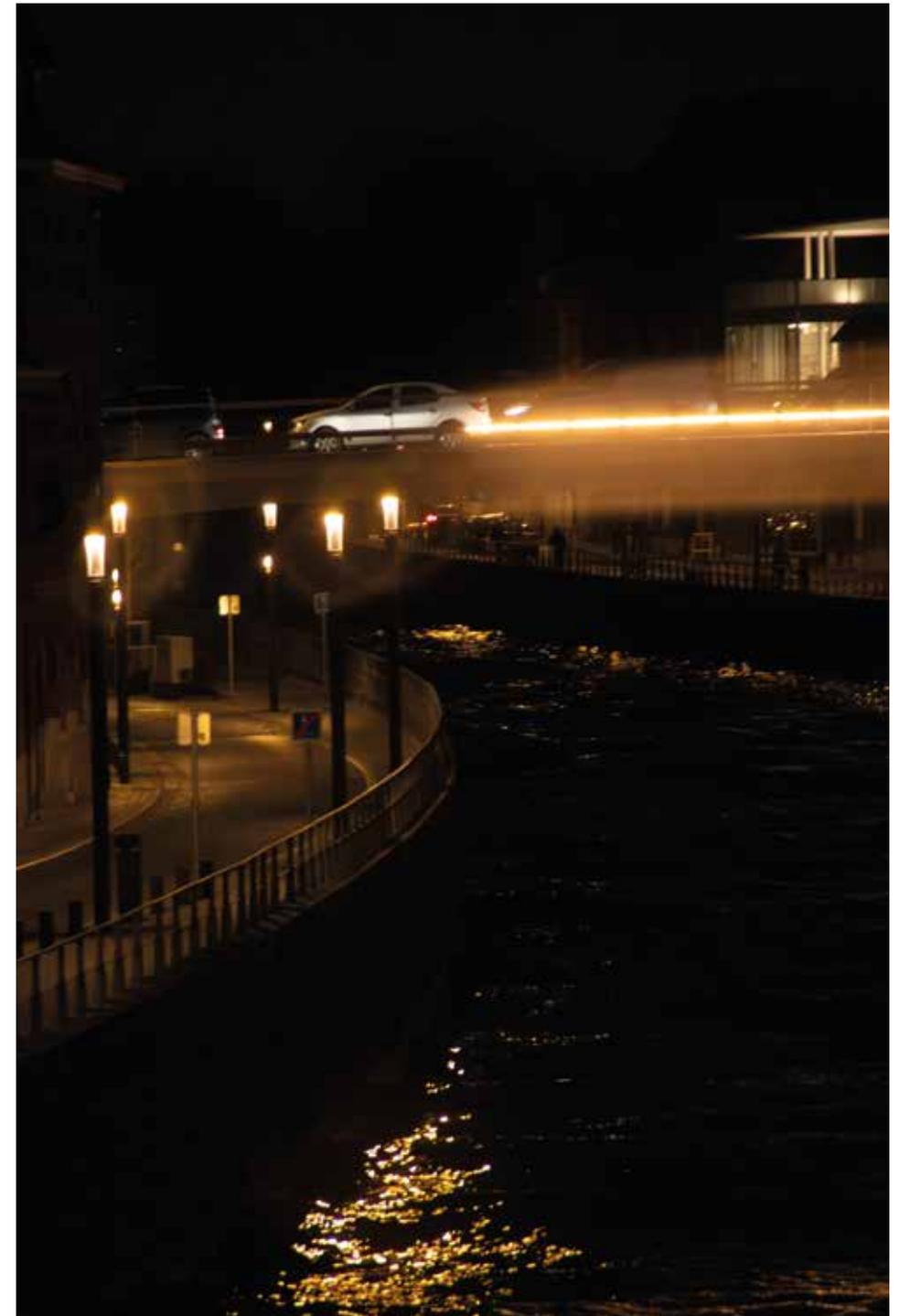


Kdoura





Jiji



Mælle



Crise du logement ou crise de l'accès au logement

Par l'équipe de
rédaction

Le droit à un logement décent est un droit fondamental inscrit dans notre Constitution, or une majorité de la population belge n'y a toujours pas accès. Pourtant, disposer d'un domicile caractérise le socle de base pour l'octroi d'un ensemble de droits civils et sociaux.

La Belgique est confrontée à une demande grandissante de logements due à la croissance démographique et à l'urbanisation. Cette pression sur le marché immobilier entraîne inévitablement une hausse des prix, rendant encore plus difficile la recherche de logement pour de nombreuses personnes. Les programmes de logements sociaux ne sont malheureusement pas suffisants pour répondre aux besoins d'une population de plus en plus précaire. À Bruxelles, on dénombre un faible taux de logements sociaux (7%), ce qui contraint ces personnes à bas revenus de se loger sur un marché privé de plus en plus cher et risquer de tomber dans le mal-logement¹.

De nombreux chiffres marquent en effet une paupérisation de plus en plus grande et rapide de la population belge que ça soit par la part de budget allouée au logement de plus en plus grande, le nombre de personnes bénéficiant d'aides sociales ou encore le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté.

¹ Anne-Sophie Dupont. (2022). *Analyse RBDH - La crise du logement à Bruxelles : la comprendre et en sortir*

On est en droit de s'inquiéter de cette paupérisation grandissante et rapide et qui touche une population de plus en plus jeune.

Sachant que légalement, un-e propriétaire peut louer son bien 8% plus cher que le loyer du dernier contrat. Le problème, on le voit, est moins la présence de logements disponibles que l'inaccessibilité grandissante pour une partie de plus en plus importante de la population. À ce jour, de nombreuses associations actives dans le droit au logement préfèrent parler de « **crise de l'accès au logement** » plutôt que de « crise du logement ».

La crise du logement cache donc surtout une crise sociale.

Quelques chiffres : En 2022, la plus grande partie du budget des ménages était consacré au logement, soit 30.7% de leur budget total². On estime pourtant qu'il ne faut pas dépenser plus d'1/3 de ses revenus pour son logement, or les locataires vivant avec - de 1000€/mois consacrent 54% de leurs revenus pour se loger³. Iels encourent donc un plus grand risque de mal-logement ainsi qu'une privation dans d'autres dépenses de base comme la nourriture ou la santé. En 2021 en Wallonie, 3.95% des majeur.e.s bénéficient d'aides sociales avec un taux de 8.40% pour les 18-24 ans et de 5.64% pour les 65 ans et plus⁴. En Wallonie, 17.8% de la population a un revenu net inférieur au seuil de pauvreté. (Pourcentage de la population vivant avec un revenu inférieur à 60% du revenu médian national)⁵.

² Statbel (2023, Septembre). *Budget des ménages*.

³ PRADELLA, S. & KRYVOBOKOV, M. (2020). *Observatoire des loyers - Édition 2020 (enquête 2019)*.

⁴ Statbel (2023, Février). *Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale*.

⁵ IWEPS. (2023, Décembre). *Taux de risque de pauvreté*.



Comment en est-on arrivé là ?

En Belgique, le marché locatif privé est totalement libre avec peu de régularisation qui en fait un terrain propice pour la spéculation. C'est comme cela que nous arrivons à une flambée des prix de loyers et d'achats immobiliers.

On dénonce également un criant manque de logements sociaux publics qui pourraient pourtant concurrencer le marché privé. Rien qu'à Bruxelles, on estime plus de **5000 personnes sans-abris**, ainsi que près de **52 000 ménages inscrits sur la liste d'attente pour un logement social**⁶. Avec le stock actuel de logements sociaux, il faudrait plus que le double pour répondre à la demande⁷.

Et pourtant, le nombre de logements (basés sur le cadastre) est supérieur au nombre de ménages (basé sur le registre de la population) : 6% à Bruxelles, 15% en Flandre,

6 Institut bruxellois de statistique et d'analyse (IBSA). (2022, Décembre). *Panorama socio-économique 2022 : contexte économique, social et environnemental de la Région de Bruxelles-Capitale*. p.52.

7 Anne-Sophie Dupont. (2022). *Analyse RBDH - La crise du logement à Bruxelles : la comprendre et en sortir*

et 9% en Wallonie. Ces chiffres sont toutefois à prendre avec précaution car ils ne comptabilisent pas le nombre de personnes sans-abris ni les demandeur·euse·s d'asile. On peut tout de même l'expliquer en partie par la présence de logements vides⁸. En effet, comme beaucoup de pays européens, la Belgique compte dans son parc immobilier de nombreux logements vides qui pourraient répondre en partie à la demande de logements si ceux-ci étaient réhabilités. Ce nombre est estimé entre **30 000 et 50 000**² en Wallonie et entre **17 000 et 26 000**² à Bruxelles. Quant aux espaces vacants, ils occuperaient **6,5 millions**².

La 20^{ème} commune Leegbeek - St Vide, inventée par des plateformes d'occupation temporaire, est bien réelle⁹.

En renforçant donc l'offre des logements sociaux, ainsi qu'en réhabilitant les logements vides, l'État pourrait répondre à une certaine demande.

8 Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale. (2022). *Baromètre social 2021. Bruxelles : Commission communautaire commune*

9 Agora. (2022, Mars). *Vers la fin des bâtiments vides à Bruxelles, bientôt une réalité ?*

Ces espaces vides sont-ils la réponse pour résoudre la crise du logement ?

Concernant les logements vides, les pouvoirs publics wallons et bruxellois permettent aux communes de lutter contre l'inoccupation de ces logements via des amendes administratives. À Bruxelles, maintenir inoccupé un bâtiment destiné au logement pendant plus de 12 mois constitue une infraction administrative. Depuis le 1^{er} septembre 2022, les gestionnaires de réseau et de distribution en Wallonie et en Flandre sont obligés de communiquer aux communes les données de consommation en électricité et en eau pour les logements qui utilisent 15 m³ d'eau par an ou 100 kW d'électricité par an. Une fois un logement vide repéré, une taxe communale peut être perçue auprès de son ou sa propriétaire.

Concernant les espaces vacants, **Perspective.brussels** a analysé la typologie des bureaux vides. Seul **1/5 du million de m²** de surfaces inutilisées est potentiellement transformables pour du logement. En effet, 1/4 de ces espaces sont situés dans des

immeubles de moins de 5 ans. Une reconversion serait donc prématurée. Une moindre partie se situe soit dans des immeubles industriels soit dans des ZIU (zone d'industrie urbaine) ou ZAPT (zone d'activités portuaires et de transport). Beaucoup d'immeubles vides sont également situés dans des quartiers déjà trop denses. Ceux-ci pourraient toutefois servir pour des occupations temporaires à finalité sociale et non pour du logement, mais ne solutionneraient pas la question du manque de logements. En enlevant toutes ces catégories, la superficie totale de bureaux vides utilisables pour du logement passe à un peu moins de **200 000 m²**.¹⁰

Des associations comme **FéBUL** ont en effet déjà réveillé plusieurs bâtiments vides pour leur redonner une vocation sociale : hébergements pour personnes sans-abris, accueils pour réfugié·e·s, lieux culturels et sociaux, ... Ceci a permis à redynamiser un quartier, à créer du lien. Toutefois, des sociétés tentent de réduire les espaces vacants à un nouveau marché en

10 L'Echo. (2022, Août). *La conversion de bureaux ne résoudra pas seule la crise du logement à Bruxelles*.

leur faveur. Derrière des projets « green » ou « sociaux », ces sociétés limitent l'accessibilité des espaces à un public qui peut déjà se l'offrir. On assiste alors à une gentrification des quartiers, une exclusion des personnes marginalisées et des riverain·e·s.¹¹ On voit également que l'État lance des appels à projets en contrat d'occupation temporaire sur ses bâtiments auprès d'investisseurs chargés de redynamiser des quartiers, bloquant de ce fait l'accès à des associations qui travaillent avec des publics précaires.

On remarque donc que l'occupation temporaire n'est qu'un outil qui peut être utilisé autant comme un moyen de transformation sociétale que comme un instrument au service de la marchandisation de la ville¹².

Face à ce constat, on se demande alors quelle place reste-il aux personnes qui en ont le plus besoin (les personnes précaires, les personnes sans-abris, les demandeur·euse·s d'asile, ...) si même ces espaces délaissés ne

11 Le Soir. (2023, Avril). *Carta Academica - Transformer les bâtiments vides en communs urbains*

12 Idem

sont plus accessibles pour eux et elles ? La valeur marchande semble toujours primée sur la valeur sociale. **Dans un contexte tel que celui-ci, occuper des bâtiments vides est devenu un combat politique urgent afin de dénoncer les logiques spéculatives du marché locatif privé et l'abandon des pouvoirs publics**.

Il y a une réelle responsabilité politique à prioriser les projets à vocation sociale sur les projets lucratifs et à mettre plusieurs actions en place pour freiner cette crise du logement tout en favorisant l'accès au logement à un public précarisé.

Les associations dans le droit au logement avancent plusieurs solutions telles que l'allongement de la durée des baux, prendre pour référence de loyer sur le marché privé les prix du logement social, l'augmentation des budgets publics sur l'aide aux locataires. Mais la meilleure façon de réguler un marché immobilier en difficulté reste la proposition d'un grand choix de logements publics. Ceci permet non seulement de proposer des biens à des prix abordables et décents, mais également de



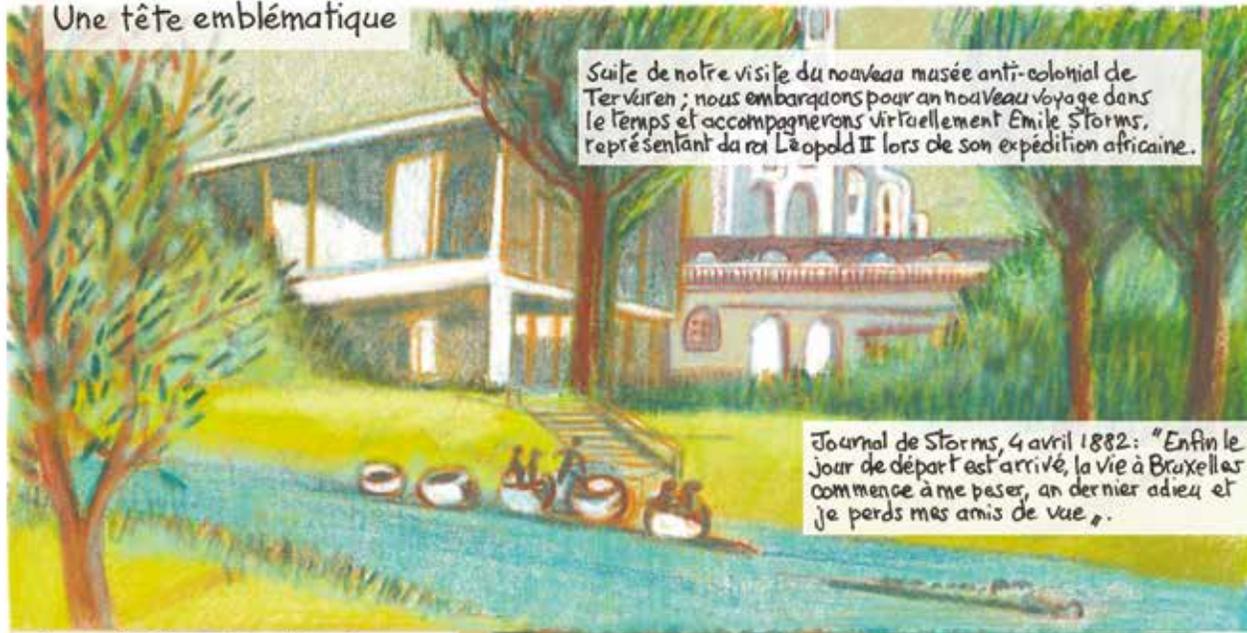
concurrencer le marché privé en l'obligeant à baisser ses prix. Il permet également de lutter contre les discriminations d'accès au logement, de garantir la justice sociale et de rééquilibrer l'offre au niveau de la demande. L'augmentation des logements publics peut passer par l'utilisation des terrains publics pour en construire en ne les vendant plus à des sociétés privées, par la gestion de logements vides publics et également privés via les Agences Immobilières Sociales (AIS), par l'obligation de construction de logements sociaux dans les projets immobiliers privés, par la transformation de bureaux en logements quand c'est possible¹³. On peut également penser à des outils fonciers collectifs avec des partenariats public-communs, revoir la notion de propriété pour les structures occupantes de biens à contrat temporaire.

Assurer aux citoyen-ne-s un endroit où vivre est l'un des rôles les plus essentiels de l'État. Il est temps que l'État prennent ses responsabilités politiques.

¹³ Anne-Sophie Dupont (2022). *Analyse RBDH - La crise du logement à Bruxelles : la comprendre et en sortir*



Une tête emblématique



Suite de notre visite du nouveau musée anti-colonial de Tervuren ; nous embarquons pour un nouveau voyage dans le temps et accompagnerons virtuellement Emile Storms, représentant du roi Léopold II lors de son expédition africaine.

Journal de Storms, 4 avril 1882: "Enfin le jour de départ est arrivé, la vie à Bruxelles commence à me peser, au dernier adieu et je perds mes amis de vue."

Voyage de Storms : Bruxelles - Paris - Turin - Brindisi en train. Alexandrie - Aden - Zanzibar en bateau et 105 kilomètres à pieds pour rejoindre le lac Tanganyika via Tabora, comptoir allemand.



Sous couvert d'expédition scientifique et géographique, ce militaire belge va en réalité participer à la course coloniale que se livrent les différents pays européens pour la conquête des terres africaines. À la tête d'une troupe de mercenaires loyaux, il prend possession des terres et des populations qu'il rencontre au nom de sa majesté.

Storms proclame des ambitions "civilisatrices" et "anti-esclavagistes", mais il commence son séjour africain par Zanzibar, plaque tournante du trafic d'esclaves où il prépare son acheminement vers l'intérieur des terres après de Tippu Tip, trafiquant d'esclaves local.



Avec lui, il s'assure de l'acheminement vers la Belgique des biens de sa future exploitation, du coton et bien entendu de l'ivoire. En échange d'armes et de munitions, l'esclavagiste s'engage à protéger les caravanes marchandes.



"J'avais quitté la côte depuis six mois lorsque j'atteignis les bords du lac Tanganyika. Arrivé dans un village, je fais appeler le chef, il s'appelle Mpala et je lui communique mon intention de m'établir sur son territoire. D'un geste du bras, j'embrassais le plus de territoires possible."



"Comme tu es plus fort que moi, si je refuse, tu contraindras quand même. Il vaut mieux nous entendre. Mais tu devras aussi négocier avec le chef voisin Lusinga."

À début Storms réussit à imposer dans les villages les plus proches du comptoir, il s'installe et appelle sa ville Mpala. Dans le village, il fait renforcer les fortifications et construire un mur d'enceinte autour de la ville.



En échange de sa protection, il pratique le racket des tribus soumises et impose un impôt comme un seigneur féodal.



"Quel être peu conciliant et rebelle, je n'ai que des difficultés avec lui et après avoir refusé de lui vendre de la poudre, il me menaca et promet d'intervenir si je ne tenais pas mes accords de paix."



Il déboise, exploite la terre et chasse.



"Les Rouges-Rouges ne constituent pas une tribu mais une force armée. Pour les rétribuer, je les laisse piller à loisir les villages congais. D'ailleurs, dans toute l'Afrique, on ne reconnaît d'autre conquête que celle faite par les armes."

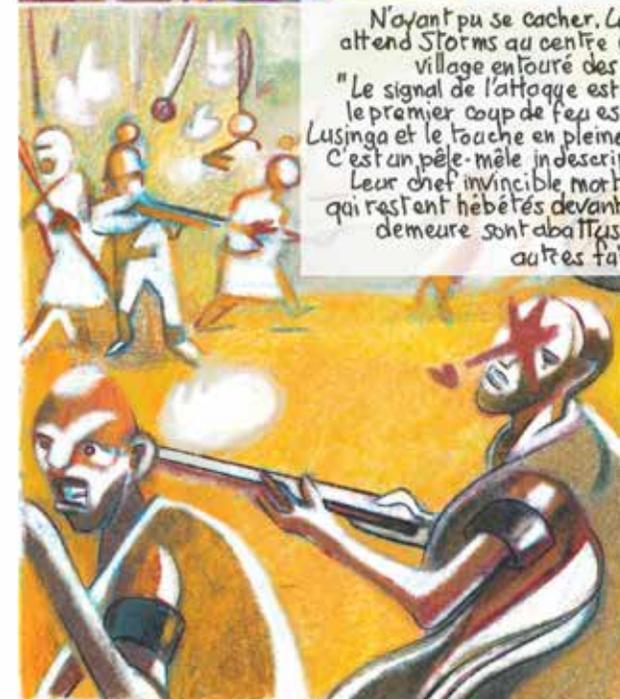
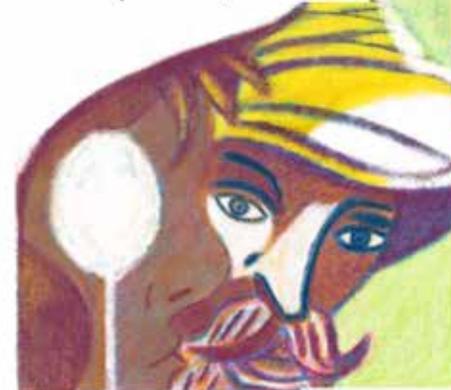
Un proche conseiller de Léopold II lui enjoint par lettre de: "... consacrer une partie de ses loisirs à la formation de collection d'histoire naturelle" et "de ne pas manquer non plus de recueillir quelques crânes de nègres."



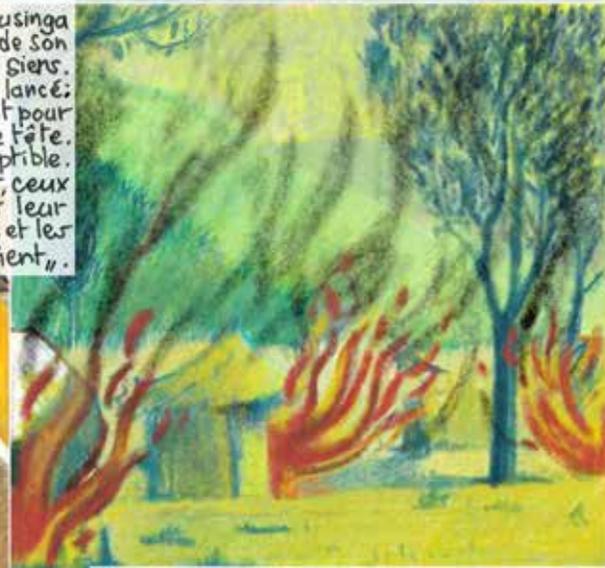
"Comme Lusinga est chef rebelle à mon autorité, refait des siennes, je pense envoyer sa tête étiquetée au musée."

Il négocie un appui armé avec le comptoir colonial allemand de Tabora. Une fois acquis sa supériorité en armes, le lieutenant lance son expédition punitive.

"Ma présence inspire la peur dans la contrée, seul Lusinga ose encore s'opposer à moi. J'apprends qu'il se prépare à piller la contrée. Fort de ce prétexte, je pars avec environ cent hommes appartenant à nos forces armées."



N'ayant pu se cacher, Lusinga attend Storms au centre de son village entouré des siens. "Le signal de l'attaque est lancé: le premier coup de feu est pour Lusinga et le touche en pleine tête. C'est un péle-mêle indescriptible. Leur chef invincible mort, ceux qui restent hébétés devant leur demeure sont abattus et les autres fuient."



"Le feu se déclare sur tous les points du village. Trois villages subiront le même sort. Vers midi, il n'existe plus que quatre monceaux de cendres des possessions du chef ennemi. Grande quantité de vivres sont tombées aux mains de mes guerriers et on prend notre repas sur le champ de bataille."

"Je lui fais couper la tête sans autre forme de procès comme à un vulgaire poulet et je la fais apporter au milieu du cercle. Je dis: "Voilà l'homme que vous craigniez hier. Cet homme est mort parce qu'il a toujours cherché à détruire la contrée et parce qu'il a menti à l'homme blanc..."



Mais "l'Empereur" du Tanganiaka n'en a plus pour longtemps. En Europe, décidés à en finir avec le partage du gâteau africain, les chefs d'états fixent les limites des différents territoires coloniaux et Léopold a abandonné la région du lac aux Allemands.



Storms rentre en Belgique où il sera décoré.



Aujourd'hui, le crâne de Lusinga Iwa Ng'ombe appartenant au Musée des Sciences naturelles, est devenu l'emblème de la demande de retour au pays des restes humains acquis par l'emploi de la violence lors de la colonisation belge au Congo. Une demande afin de rendre une sépulture digne à leurs ancêtres.



La Belgique a entrepris, via son projet HOME, l'identification et l'inventaire de ces items, mais une législation tarde à se mettre en place et à part quelques promesses de protocoles de restitution, rien ne bouge.



À la mort d'Emile Storms, sa veuve a légué sa collection entière au Musée de Tervuren qui comprenait en plus du crâne des statuettes et d'autres objets. Par contre, combien de collections privées anonymes existent chez nous et dont une partie a pu entrer en fraude?



Enfin, les statues en hommage à ces "héros coloniaux" occupent encore l'espace public belge, est-on sûr de vouloir glorifier ces personnes qui n'ont jamais été des symboles d'humanisme?

OÙ NOUS RETROUVER ?

NOS FÉDÉRATIONS

Bruxelles - 19, Rue Pléтинckx
1000

jocbruxelles@joc.be

Charleroi - 167, Boulevard Tirou
6000

charleroi@joc.be

La Louvière - 2, Rue du Marché
7100

lalouviere@joc.be

Liège - 29/11, Rue Saint-Gilles
4000

jocliege@joc.be & liege@joc.be

Mons - 10, Rue Marguerite
Bervoets 7000

mons@joc.be & jocmons@joc.be

Namur - 17, Place L'Ilon 5000

namur@joc.be

Tournai - 10/8, Avenue des
Etats-Unis 7600

tournai@joc.be

Verviers - 25, Rue du Palais
4800

jocverviers@joc.be

RETROUVE-NOUS SUR

WWW.JOC.BE

FACEBOOK & INSTA :
JEUNESSE ORGANISÉE ET COMBATIVE